



**DELIBERATION N° 9**

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 21  
Votants : 28

Pour : 28  
Contre :  
Abstentions :

L'an deux mille-vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 2 juin 2023

**Membres présents** : F. GONZALEZ – MJ ROQUES – G. LASSABE – S. DARRIGUES – JM GUTIERREZ – J.DOS SANTOS – L. GUYONNIE – P. ACEDO – A. DARTIGUES – C.DOS SANTOS – J. WEBER – J.DARRIGADE – C. DUPIN – JP CAZAUX – JP ALPHA – A. VALETTE – D. LAVIGNE – MA THEBAUD – C. MARTIN – H. ETCHENIQUE – F. BILLARD

**Objet :**  
**Approbation  
d'une convention  
de servitude de  
passage au profit  
d'Enedis**

**Membres absents excusés ayant donné procuration** :

M. EVENE donne pouvoir à C.DOS SANTOS  
C. DUFOUR donne pouvoir à L. GUYONNIE  
E. DEITIEUX donne pouvoir à C.DUPIN  
S.PUYO donne pouvoir à S.DARRIGUES  
X.BAYLAC donne pouvoir à F.GONZALEZ  
J. RANCE donne pouvoir à MA THEBAUD  
M.BECRET donne pouvoir à C.MARTIN

**Membre absent n'ayant pas donné procuration** :

B.GERY

**Secrétaire de séance** : C.DUPIN

Monsieur Patrick ACEDO, Adjoint expose à l'Assemblée que dans le cadre des travaux en cours de la Maison des Associations, il convient de prévoir le raccordement au réseau public de distribution d'électricité.

Afin de formaliser le passage de ce réseau sur la parcelle AZ 0094, la Commune propriétaire, doit donner son accord. Il convient donc d'instituer une servitude de passage au profit d'ENEDIS

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,

**Accepte** que la parcelle cadastrée AZ094 soit grevée d'une servitude à titre gratuit, pour le passage de l'ouvrage souterrain précité ;

*Certifié exécutoire  
compte tenu du  
dépôt à la Sous  
Préfecture de  
Bayonne  
le  
et de la publication  
le*

**Précise** que cette servitude sera formalisée par la  
intervenir entre la Commune et ENEDIS ;  
**Autorise** le Maire à signer tous les documents relatifs

Envoyé en préfecture le 14/06/2023  
Reçu en préfecture le 14/06/2023  
Publié le  
ID : 064-216401406-20230609-09\_09\_06\_2023-DE

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 12 juin 2023  
Le Maire,  
Francis GONZALEZ

